

2017-20

Le Projet d'Établissement



en lien avec le

Projet
Académique 2016-2019

Le projet dans ses grands axes, a été élaboré en 2016-2017.

Les trois axes prioritaires du Projet d'Établissement 2017-2020 :

- Accompagner les élèves dans leur projet scolaire en garantissant une orientation réfléchie et construite, en luttant contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.
- Favoriser les conditions du « bien vivre ensemble » en développant l'engagement citoyen des élèves et en les libérant des déterminismes sociaux et de genres.
- Entretenir l'ouverture et les partenariats culturels et économiques avec l'environnement local, et intensifier les projets d'ouverture à l'international.

➤ ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LEUR PROJET SCOLAIRE EN GARANTISSANT UNE ORIENTATION REFLECHIE ET CONSTRUITE, EN LUTTANT CONTRE L'ABSENTEISME ET LE DECROCHAGE SCOLAIRE.

L'accompagnement de l'élève tout au long de son projet scolaire est primordial. Outre l'accueil et les actions d'intégration à développer encore, des entretiens de positionnement de début d'année sont à généraliser pour le public entrant. L'expérimentation a déjà commencé en 2^{nde} GT à la rentrée 2017 et les retours semblent positifs. Elle sera également élargie aux premières années de Sections de Techniciens Supérieurs.

Des bilans personnalisés de fin d'année en présence des parents sont généralisés à tous les élèves de 2^{ndes} et 1^{ères} professionnelles afin de conforter les choix d'orientation ou de faire un point d'étape sur l'engagement dans la scolarité.

La collaboration avec les parents d'élèves est primordiale dans l'accompagnement de leurs enfants. Partenaires essentiels, ils sont conviés afin de faire des bilans réguliers avec les professeurs principaux notamment lors des rencontres de remise des bulletins.

Il est indispensable de mettre l'accent sur l'accompagnement des élèves, en particulier ceux en rupture de scolarité. La mise en place d'un tutorat avec un référent adulte est à renforcer. Cet objectif doit être prioritaire et partagé dans le projet vie scolaire.

Des projets de mise en place de tutorats entre pairs ont été proposés par certaines équipes pédagogiques. Toutes les formes de tutorat sont à réfléchir et à développer.

Une action de prévention du décrochage scolaire à l'attention des élèves de 2^{ndes} repérés comme fragiles (Accompagnement Individualisé vers la Réussite) se poursuit depuis plusieurs années ; ce dispositif permet de renouer le dialogue et de travailler ensemble en confiance durablement.

Il s'agira aussi pour les Référents Décrochage Scolaires de réfléchir afin de se doter d'indicateurs fiables et admis par tous pour mesurer l'évolution de l'absence des élèves et l'efficacité des actions mises en place pour y remédier.

La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire reste une priorité nationale. De nombreux jeunes quittent le système scolaire sans qualification. L'établissement est déjà engagé dans différents projets et il se doit de réajuster des dispositifs internes comme le GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) d'établissement afin de gagner en efficacité de repérage, il participe aussi activement au réseau FOQUALE (Formation QUALification Emploi) et à la plate-forme de district en proposant les élèves repérés à un panel d'actions ciblées.

L'établissement bénéficie de deux atouts importants : la présence d'une Structure de Retour à l'Ecole, le Microlycée 94 et de la coordinatrice-conseil de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire dans ses murs. Cette expertise doit permettre la poursuite des échanges de pratiques et favoriser le repérage et l'accompagnement du public concerné.

Une **orientation** choisie est gage d'une scolarité réussie. Le travail sur l'orientation doit être mené à plusieurs niveaux.

Au collège, pour permettre aux élèves de mieux appréhender leur orientation au lycée, l'équipe mobile qui s'est mise en place en 2009-2010, constituée de professeurs d'enseignements professionnels différents, se déplace à la demande dans les collèges pour informer sur l'offre de formation du lycée. Les équipes enseignantes accueillent toute l'année des élèves de 3^{ème} en mini-stages de découverte, ainsi que des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} dans le cadre du DIF6 (Découverte Individualisée des Formations du district 6). Le bénéfice de ces actions se ressent sur certaines filières. D'autres équipes ont souhaité s'engager dans ce type d'actions car l'information à l'orientation en seconde est à développer,

particulièrement pour certaines filières comme les sections STI2D, SI, L et STMG dont il faut assurer la promotion à l'interne et dans les lycées du bassin.

En interne, l'information à l'orientation trouve sa place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé mais doit aussi être poursuivie en seconde, première et terminale et amplifiée dans le cadre des semaines de l'orientation qui proposent des actions à tous les publics et nécessitent la mobilisation de toutes les équipes (rencontres d'étudiants, de professionnels, de professeurs et d'intervenants du supérieur).

Des réunions d'information sont proposées aux parents d'élèves pour le niveau 2nde et le niveau T^{ale}. Les psychologues de l'Education Nationale et l'équipe de direction présentent les formations et les procédures d'orientation.

Les « Journées Portes Ouvertes » sont un temps fort qui doit contribuer très largement à ce travail d'information et de communication tant au sein qu'à l'extérieur de la structure.


L'objectif de ces actions est d'éviter les erreurs d'orientation souvent sources d'absences voire de décrochage.

Le lycée est partenaire de Sciences Po depuis 2003 dans le cadre de la Convention Education Prioritaire, de HEC depuis 2016. Ces conventions ont permis à nos élèves de s'ouvrir à des parcours ambitieux. Elle a aussi été le levier de plusieurs actions d'ouverture et de partenariat avec plusieurs établissements du supérieur : des lycées porteurs de classes préparatoires aux grandes écoles (Fontenay), des universités ou des IUT (UPEC, Orsay, Cachan) ou des associations (femmes ingénieurs).

Les visites, les rencontres avec des représentants de ces établissements, enseignants, étudiants du supérieur sont des vecteurs d'ouverture et d'ambition pour nos élèves.

Le projet « prépa à la prépa » à l'attention des élèves de terminale des filières générales et technologiques permet la mise en place de « khôlles » organisées dans les mêmes conditions que celles qu'ils auront en CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles).

Des projets de cordées ont été élaborés afin de favoriser la réussite des élèves issus de baccalauréat professionnel en section de technicien supérieur. Un effort sur l'accompagnement des étudiants issus de baccalauréat professionnel est notable en 1^{ère} année de STS (Section de Technicien Supérieur), reste à développer le repérage des élèves dès la classe de 1^{ère} professionnelle et la mise en place de modules de préparation.

 INDICATEURS D'EVALUATION DE L'AXE 1	Année scolaire			
	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
Taux d'absentéisme dans la voie professionnelle	14,56	16,16		
Taux d'absentéisme dans la voie générale et technologique (pré bac)	10,33	11,79		
Taux d'absentéisme global du lycée polyvalent Jean Macé	11,0	12,53		
Nombre de cas de jeunes traités en GPDS	256	202		
Réorientation en fin de seconde Générale et Technologique	18	26		
Taux de réussite au baccalauréat pour la voie générale	91,8	84,6		
Taux de réussite au baccalauréat pour la voie technologique	89,8	85,0		
Taux de réussite au baccalauréat pour la voie professionnelle	66,7	74,0		

➤ **FAVORISER LES CONDITIONS DU « BIEN VIVRE ENSEMBLE » EN DEVELOPPANT L'ENGAGEMENT CITOYEN DES ELEVES ET EN LES LIBERANT DES DETERMINISMES SOCIAUX ET DE GENRES.**

Toutes les actions présentées précédemment contribuent à **lutter contre les déterminismes sociaux et de genres**. Un effort particulier doit être porté sur le développement de l'attractivité des filières scientifiques et industrielles pour les filles. Un groupe de parole porté par le « collectif féminin/masculin » à l'attention de ce public est en cours de constitution, il est à mettre en place durablement. Des échanges d'expérience avec d'anciennes élèves ou des associations sont à favoriser.

Des avancées ont été constatées quant à **la participation des élèves du lycée à la vie de l'établissement**, tous les sièges du CVL (Conseil de Vie Lycéenne) ont été pourvus. Les membres du CVL sont actifs, en participant à plusieurs réunions organisées par le CAVL (Conseil Académique de la Vie Lycéenne), en provoquant quelques réunions avec leurs camarades, en se mobilisant contre les dégradations.

La Maison Des Lycéens a pu bénéficier de la présence d'élèves actifs mais trop peu sont réellement investis et les quelques responsables s'essouffent. L'ouverture de la Maison des Lycéens se fait mais non sans mal. Cette dynamique est à réactiver tous les ans pour favoriser cet engagement.

Il faut poursuivre ce travail de responsabilisation et d'action des élèves, et relancer les éco-délégués.

Le CVL doit nous permettre de travailler dans ce sens avec eux.

Outre les diverses actions de prévention indispensables proposées chaque année, le CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) doit contribuer à favoriser **l'engagement citoyen des élèves**. Des initiatives ont vu le jour comme la participation pendant les vacances scolaires à des actions de solidarité dans la ville de Vitry-sur-Seine, l'organisation de la « course contre la faim » en classe de seconde dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. La formation aux premiers secours est à généraliser.

Un trophée « Pure Life » mis en place dans le cadre de l'Association Sportive du lycée favorise l'engagement d'élèves de 1^{ère} tout au long de l'année, contribue à la cohésion d'un groupe et sensibilise ces élèves à l'adoption de comportements écoresponsables.

La création d'un jardin « potager » va dans ce sens, reste à ce que les élèves se l'approprient...

L'établissement s'est engagé depuis deux ans dans une démarche de labellisation E3D (Etablissement en Démarche Développement Durable).

La semaine du développement durable doit concerner tous les élèves mais aussi tous les adultes afin qu'elle prenne toute sa place et donne à réfléchir.


En parallèle de ces actions pédagogiques, les services d'intendance réfléchissent et organisent les évolutions possibles en ce sens.

La **lutte contre** tous les types de **harcèlements** doit se poursuivre. Une cellule « anti-harcèlement » ayant des rôles de prévention, d'espace d'échange et d'accompagnement des victimes est en construction pour le lycée.

Le **respect des règles de travail**, précisées dans la « **charte du travail en classe** », annexée au Règlement Intérieur de l'établissement, est un préalable nécessaire pour permettre à chacun de se

positionner quotidiennement dans une **dynamique de réussite** en classe et permettre ainsi à nos lycéens de **devenir des citoyens responsables**.

L'implication de davantage d'élèves dans la vie de l'établissement doit permettre d'**améliorer les conditions du bien vivre ensemble** et de **limiter les incivilités quotidiennes**.

 INDICATEURS D'EVALUATION DE L'AXE 2	<i>Année scolaire</i>			
	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
Pourcentage de filles dans la filière Scientifique Sciences de l'Ingénieur	20,3	17,7		
Pourcentage de garçons dans la filière Littéraire	20,7	19,6		
Pourcentage de filles dans la filière STI2D	4,2	7,5		
Pourcentage de filles dans les filières professionnelles industrielles	0,2	0,4		
Nombre de candidats aux élections du CVL	7	9		
Nombre de jeunes membres de la MDL	120	37		

➤ **ENTREtenir L'OUVERTURE ET LES PARTENARIATS CULTURELS ET ECONOMIQUES AVEC L'ENVIRONNEMENT LOCAL, ET INTENSIFIER LES PROJETS D'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL**

Les **partenariats culturels avec l'environnement local** sont riches et très nombreux, et ils se développent encore grâce au dynamisme des référents culture. Ils doivent être poursuivis dans le cadre de projets DAAC (Délégation Académique aux Arts et à la Culture), de résidences artistiques et dans une perspective de mélange de nos publics accueillis à chaque fois que cela est possible. L'enseignement professionnel favorise le croisement des différentes filières, mais il est important de développer les rencontres des élèves des différentes voies.


Les actions partenariales avec les entreprises se développent, mais il nous faut encore démarcher auprès du tissu économique local. Des conventions partenariales concernant des filières du pré-bac au post-bac ont été signées avec « Air Liquide », « Bergerat-Monnoyeur », « Picard » et d'autres sont en projet avec « Eris » et « Leroy Merlin ».

Le site internet du lycée doit devenir l'outil de communication avec l'extérieur à privilégier.

Le lycée est labellisé « Lycée des Métiers de la Métallurgie, de l'Electrotechnique et de la Maintenance Industrielle », et dans ce cadre, un des objectifs fixés est d'ouvrir des partenariats avec l'étranger pour permettre aux élèves d'échanger, de rencontrer des jeunes ayant les mêmes formations qu'eux dans un autre pays, voire d'établir des liens avec des entreprises étrangères pour réaliser leur stage à l'étranger.

Le lycée doit poursuivre son effort d'**ouverture vers l'international** en proposant aux élèves des voyages à l'étranger, en réactivant l'échange avec Cologne, en entretenant le jumelage avec le lycée de Kladno en République Tchèque, en amorçant un échange avec le lycée de Kenitra au Maroc, mais aussi à terme en développant les opportunités de stages à l'étranger. Des PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) ont déjà été réalisées au Portugal et dans le cadre du projet Erasmus +, des lieux de stage devraient être proposés en Angleterre, Espagne et Pologne.

Dans la section d'enseignement général, la section européenne anglais participe à cet objectif.

 INDICATEURS D'EVALUATION DE L'AXE 3	Année scolaire			
	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
Nombre de partenariats signés avec des entreprises	2	3		
Nombre de jeunes ayant réalisé au moins une PFMP à l'étranger	1	5		

Ces axes et leurs priorités ont été définis pour une durée de trois années. Les équipes sont invitées à se réunir pour la mise en place d'actions, de projets lors du temps hebdomadaire banalisé. Des groupes de travail seront réunis sur les thématiques en lien avec le projet d'établissement et des points d'étapes seront proposés afin d'ajuster les objectifs.

Le présent Projet d'Etablissement a été présenté en Commission Permanente le 27 novembre 2017, puis adopté lors du Conseil d'Administration du 5 décembre 2017.